

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DE LA VILLE DE BEGLES

SÉANCE DU 13 février 2024

DÉLIBÉRATION N°2024_006

OBJET : CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE SUR L'ÉCOLE JOLIOT-CURIE ET LANCEMENT D'UN APPEL À CANDIDATURE DANS LE CADRE D'UN MARCHÉ GLOBAL DE CONCEPTION/RÉALISATION

L'an deux mil vingt quatre et le 13 février, le Conseil Municipal de la Ville de Bègles s'est réuni Salle du conseil sous la présidence de Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de Bègles, en suite de la convocation adressée le **7 février 2024**.

Étaient présents : M. Clément ROSSIGNOL PUECH, Mme Edwige LUCBERNET, M. Marc CHAUVET, Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Vincent BOIVINET, Mme Amélie COHEN-LANGLAIS, M. Olivier GOUDICHAUD, Mme Fabienne CABRERA, M. Pierre OUALLET, Mme Christelle BAUDRAIS, Mme Catherine CAMI, M. Xavier-Marie FEDOU, Mme Isabelle TARIS, M. Pascal LABADIE, Mme Sadia HADJ ALBELKADER, Mme Sylvaine PANABIÈRE, M. Guénoé JAN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, Mme Laure DESVALOIS, M. Florian DARCOS, M. Idriss BENKHELOUF, M. Aurélien DESBATS, M. Christian BAGATE, M. Mohammed MICHRAFY, M. Alexandre DIAS, Mme Isabelle TEURLAY NICOT.

S'étaient fait excuser et avaient donné délégation :

Mme Bénédicte JAMET DIEZ donne procuration à Mme Catherine CAMI, M. Jacques RAYNAUD donne procuration à M. Pascal LABADIE, M. Benoît D'ANCONA donne procuration à Mme Sadia HADJ ALBELKADER, Mme Marie-Laure PIROTH donne procuration à M. Marc CHAUVET, M. Nabil ENNAJHI donne procuration à Mme Isabelle TARIS, Mme Fabienne DA COSTA donne procuration à M. Christian BAGATE, M. Christophe THOMAS donne procuration à M. Mohammed MICHRAFY, M. Kewar CHEBANT donne procuration à M. Xavier-Marie FEDOU.

Absente :

Mme Seynabou GUEYE

Secrétaire de la séance : Olivier GOUDICHAUD

Monsieur Vincent BOIVINET expose :

Dans le cadre de son plan école et de l'amélioration continue des conditions d'accueils des élèves Béglais, la Ville prévoit la construction d'un nouveau restaurant scolaire au sein de l'école Joliot Curie élémentaire.

Cette école ayant connu, sur les 5 dernières années, une augmentation importante de ses effectifs, il est nécessaire d'augmenter la capacité d'accueil du restaurant.

Ce projet prendra en compte l'amélioration des conditions de travail des agents en les dotant d'outils de dernière génération.

Ce nouveau restaurant intégrera également des locaux pour l'accueil du Centre Médico-Scolaire de la Ville et une salle mutualisée pouvant être utilisée par des associations hors du temps scolaire.

Ce projet se voulant innovant et ambitieux sur le plan énergétique, la Ville s'appuiera sur un marché global de conception/réalisation avec un « engagement contractuel sur un dépassement de la Réglementation Énergétique en vigueur ».

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

ENTENDU le rapport de présentation

VU le Code général des collectivités territoriales.

VU le Code des marchés publics.

CONSIDÉRANT l'augmentation des effectifs scolaire sur l'école Joliot Curie et le besoin d'amélioration des conditions de travail des agents municipaux

CONSIDÉRANT que compte-tenu de la spécificité de cette construction sur le volet environnemental, il y a lieu de retenir la procédure de marché global en conception / réalisation conforme au code des marchés publics

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le projet de création d'un nouveau restaurant scolaire, de locaux pour le Centre Médico-Scolaire et d'une salle mutualisée pour l'école Joliot-Curie.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à lancer une procédure de marché public en marché global de conception – réalisation.

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire à lancer un appel à candidature afin de retenir les candidats qui seront admis à soumissionner au marché de conception - réalisation.

VOTANTS : 34		VOIX
Pour	34	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré le 13 février 2024

LE/LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE,

Olivier GOUDICHAUD

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE MAIRE,

M. Clément ROSSIGNOL PUECH